

Camarades,

Le comité des assurances a négocié avec SSQauto une série de privilèges et avantages exclusifs aux membres de la FSSS qui vous permettent d'économiser, tant pour vos véhicules que votre habitation.

De plus, sachez que cette offre s'applique non seulement à vous, mais également à votre famille immédiate vivant sous le même toit et aux membres retraités.

En s'assurant avec SSQauto, les membres de la FSSS bénéficient **de rabais de groupe avantageux et de privilèges exclusifs**. De plus, il est avantageux de combiner vos polices d'assurance chez SSQauto. En effet, le double contrat vous permet entre autres de ne payer qu'**une seule franchise en cas de sinistre** touchant à la fois votre auto et votre habitation et de profiter du plan d'assistance *Bien protégé*, et ce, **sans frais supplémentaires**.

Nous sommes également fiers d'avoir pu négocier une protection unique à SSQauto, soit **la prise en charge des primes en cas d'invalidité**.

En quoi consiste ce privilège? En cas d'invalidité totale de plus de 180 jours, SSQauto prend en charge les primes des contrats d'assurance auto et habitation de l'assuré tout au long de la durée de son invalidité totale, et ce, jusqu'à l'âge de 60 ans.*

Camarades, ces avantages sont à votre disposition et vous êtes libres d'y adhérer. Nous vous encourageons à communiquer avec SSQauto afin de vérifier si ces privilèges négociés seront à votre satisfaction.

Je vous rappelle que le comité des assurances est toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et, lorsque possible, trouver des solutions à vos problèmes d'assurance.

Gilles Lamontagne
Président
Comité syndical d'assurance FSSS-FP (CSN)

P.S. – Pour tout renseignement supplémentaire ou pour obtenir une soumission d'assurance auto et/ou habitation, composez le 1 866 SSQ-AUTO (1 866 777-2886) ou visitez le SSQauto.com/fsss pour obtenir une soumission d'assurance; les agents en assurance de dommages de SSQauto vous offriront des protections adaptées à vos besoins.

*Certaines conditions et limitations s'appliquent.

SSQ, Société d'assurance-vie inc. est l'assureur de ce produit et
SSQ, Société d'assurances générales inc. agit à titre d'administrateur.